

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mai 2015

Pour son édition 2015, le prix de l'épargne Benjamin Delessert, a été attribué à Camille MAGRON pour sa thèse « Approches comportementales dans la gestion individuelle de portefeuilles ».

Jeudi 21 mai, à la Banque de France, en présence d'Anne Le Lorier (premier sous-gouverneur de la Banque de France), d'Yves Hubert (président de la Conférence Benjamin Delessert), de François Pérol (président du directoire du Groupe BPCE) et de Jean Arondel (président de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne), la Conférence Benjamin Delessert, du nom du fondateur des Caisses d'Épargne, a récompensé, lors de la cinquième édition de son prix, Camille Magron pour sa thèse de doctorat de l'université de Strasbourg « Approches comportementales dans la gestion individuelle de portefeuilles », réalisée sous la direction du professeur Maxime Merli.

Divisé en quatre chapitres, le travail doctoral de la lauréate vise, au travers d'une analyse détaillée d'une importante base de données contenant près de 8 millions de transactions, à mieux comprendre le comportement des investisseurs individuels et à appréhender leur capacité à gérer efficacement leur portefeuille.

Un prix « spécial du jury » a par ailleurs été décerné à Boris Vallée pour sa thèse de doctorat « Three Essays on Financial Intermediation », menée sous la direction du professeur Ulrich Hege à HEC Paris.

Le premier essai, qui s'appuie sur une riche base de données, analyse les déterminants de la complexité des produits structurés ; le second étudie les prêts toxiques distribués aux collectivités locales ; le dernier essai s'intéresse quant à lui à l'exercice d'options de rachat des dettes par les banques européennes durant la crise financière récente.

A l'occasion de cette remise de prix, Anne Le Lorier a rappelé que « *la mobilisation de l'épargne pour le bon financement de l'économie était un sujet d'intérêt majeur pour les banques centrales et au-delà pour tous les économistes* ».

Un débat sur les taux bas et un grand témoin : Jacques de Larosière, Gouverneur honoraire de la Banque de France, Président de l'observatoire de l'épargne européenne

En amont de la remise du prix, une table ronde, animée par le journaliste Jean-Marc Vittori, avec Jacques de Larosière, François Bourguignon, professeur de l'école d'économie de Paris et Alain Tourdjman, directeur des études économiques et de la prospective de BPCE a

permis de s'interroger sur les conséquences économiques, notamment en matière d'épargne, d'une période de taux bas.

Le prix de l'épargne Benjamin Delessert

En partenariat avec la Banque de France, la Conférence Benjamin Delessert, association regroupant les présidents et anciens présidents des Conseils d'Orientation et de Surveillance des Caisses d'Epargne organise chaque année un prix de l'épargne Benjamin Delessert ayant vocation à récompenser une thèse de recherche consacrée à « L'épargne au service de l'homme et de l'économie » à hauteur de 5 000 €.

Le jury, présidé par **François Bourguignon**, professeur de l'école d'économie de Paris, est composé de :

- André Babeau, professeur émérite des universités
- Jean Levallois, premier vice-président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Normandie
- Yves Messarovitch, directeur de la communication - Groupe BPCE
- Christian Pfister, directeur général adjoint de la direction générale des statistiques de la Banque de France
- Frédérique Savignac, adjointe au chef de Service des Analyses Microéconomiques (et économiste-chercheur) de la Banque de France
- Philippe Sueur, Président du COS de la Caisse d'Epargne Ile-de-France
- Alain Tourdjman, directeur des études économiques et de la prospective - Groupe BPCE
- Jean-Marc Vittori, journaliste économique, éditorialiste aux Échos.

A propos de la Banque de France

Banque centrale, elle conduit avec la Banque Centrale Européenne et les autres banques centrales de la zone euro (l'Eurosystème), des actions de politique monétaire pour garantir le pouvoir d'achat de l'euro. **Institut d'émission**, elle produit et met en circulation des billets en euros et en garantit la qualité. **Superviseur**, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, adossée à la Banque de France contrôle banques et assurances, afin de protéger les clients et de garantir la stabilité financière. **Institution de la République**, elle remplit des missions pour la collectivité : médiation du crédit, traitement du surendettement des particuliers, gestion de fichiers (interdits bancaires, incidents de crédit).

A propos des Caisses d'Epargne

Les 17 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 26 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires.

Pour plus de renseignements : <http://www.benjamin-delessert.fnce.fr>

Contact Association Benjamin Delessert

Aude Pringault : 06 34 48 11 21 / 01 44 38 50 37
aude.pringault@fnce.caisse-epargne.fr

Contact Banque de France

Service de presse : 01 42 92 39 00
service.de.presse@banque-france.fr